



---

**CHARTE  
DES RÉGIONS  
.QUÉBEC**

---





## MOT DE LA CHEFFE

Je suis fière de vous présenter aujourd'hui le fruit d'un travail de longue haleine découlant d'une vaste consultation qui visait à placer les régions au cœur du processus décisionnel sur ce qui concerne leur développement. Au Parti libéral du Québec, nous voulons miser de manière durable et inclusive sur le potentiel de chacune de nos régions, surtout dans ce qu'il convient maintenant d'appeler la relance post-pandémique.

Ce document, qui découle d'un travail minutieux, débuté dès mon lancement de campagne à la chefferie, met de l'avant deux principes centraux : l'équité entre les régions et la décentralisation. En quelques mots : moins de mur à mur, plus de sur mesure.

Avant d'aller plus loin, je veux remercier les 1400 participants qui ont contribué, au cours des 20 consultations régionales non partisans, à élaborer ce document qui se veut une feuille de route. Je veux aussi remercier toutes les personnes que j'ai rencontrées au cours de mes tournées régionales et qui ont inspiré ce document. Je tiens aussi particulièrement à remercier les membres qui ont participé à définir le cadre de ce document.

Notre objectif ? Unir et rassembler les Québécois derrière un projet commun : leur progrès. Face aux défis majeurs qui nous attendent dans les prochaines années comme le vieillissement





de la population ou la pénurie de main-d'œuvre, nous, au Parti libéral du Québec, proposons une vision audacieuse et des solutions adaptées à la diversité des réalités de chaque région.

Le Québec est un vaste territoire qui a toujours grandement su tirer avantage de ses différences et ses habitants ont eu le courage, notamment sous le leadership de Jean Lesage ou de Robert Bourassa, de les mettre en valeur.

Il faut miser sur les forces de chacune de nos régions, à commencer par les gens. Il faut connecter les Québécois entre eux, miser sur la solidarité. En éducation ou en santé, dans la lutte aux changements climatiques, en matière de culture, d'immigration, de tourisme, de ressources naturelles ou de développement économique, nous donnerons la parole aux régions.

Il faut miser sur la fierté de ceux qui les habitent et les font grandir, et c'est à ce grand projet que je vous convie.

Le Québec est riche des gens qui le composent, et lorsque chacune de nos régions est capable d'atteindre son plein potentiel, c'est tout le Québec qui en sort gagnant.

Dominique Anglade



# Introduction

Riche de la diversité de ses territoires et des gens qui y habitent, le Québec forme une nation libre et capable où la réalisation du plein potentiel de chacun est au cœur de notre solidarité.

# L'occupation dynamique du territoire est l'affaire de tous les Québécois!

Chez nous, l'avenir doit être construit ensemble, au profit de tous, et ce, partout sur le territoire. Le territoire est grand, les Québécois sont parfois physiquement loin les uns des autres, mais les unir et les rassembler fait partie de l'ADN du Parti libéral du Québec.

L'occupation dynamique du territoire est l'affaire de tous les Québécois! Or, les régions du Québec supportent trop souvent seules la charge de cette responsabilité. Le vieillissement accéléré de la population, les défis majeurs d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre, la difficulté d'accéder à des services essentiels, la faible fréquence des liaisons de transport interrégional ou la centralisation des pouvoirs nuisant aux initiatives locales sont autant d'obstacles au développement du plein potentiel des Québécoises et Québécois vivant en région. Nous devons trouver des solutions adaptées à la diversité des réalités du territoire. Pourquoi? Parce que toutes les régions devraient avoir droit à des services de garde accessibles, des services de santé de proximité, une couverture de téléphonie cellulaire de qualité, des pôles stimulants d'éducation supérieure, des logements abordables, des PME fortes et une économie florissante.

Pour le Parti libéral du Québec, il va de soi que les municipalités sont des gouvernements de proximité. Nous l'avons reconnu officiellement dès 2017. Aujourd'hui, ce principe semble trop souvent oublié par les politiques interventionnistes du gouvernement. Nous devons remettre notre vision de l'avant. Il est aussi essentiel que chaque région ait les outils nécessaires pour réaliser son plein potentiel. C'est pourquoi il était évident pour nous qu'il fallait mettre de l'avant un projet pour les faire valoir, la Charte des régions.



# Deux principes fondamentaux ont guidé l'élaboration de ce document



## 1. L'équité entre les régions

Notre territoire propose une diversité de réalités qui font la richesse du Québec. De cette diversité de territoires naît une diversité de besoins. Le gouvernement du Québec tend à agir uniformément sur l'ensemble du territoire, mais cela n'est pas équitable pour tous. L'uniformité n'est pas l'équité. Il faut aspirer à une réelle égalité des chances. L'équité, c'est moduler l'intervention du gouvernement pour répondre aux particularités de nos régions. L'équité, c'est moins de mur à mur.

## 2. La décentralisation

Le gouvernement le plus près des gens est le mieux placé pour décider de ce qui est bon pour eux. Malheureusement, la tendance à centraliser les décisions vers Québec sous prétexte d'économies d'échelle est encore trop courante. Devant composer avec des interventions mal adaptées à leurs réalités, nos régions font les frais de cette centralisation. Il nous faut plus de politiques faites pour et par les régions. Tout ne peut pas et ne doit pas se décider à Québec. Il faut savoir faire confiance aux régions, aux instances régionales et aux gouvernements de proximité. Québec n'a pas le monopole de la démocratie et c'est en faisant confiance à nos gouvernements de proximité que nous arriverons à de meilleurs résultats pour l'ensemble des Québécois.

Évidemment, quand nous parlons d'occupation et de vitalité du territoire, il faut nécessairement prendre en considération nos relations avec les peuples autochtones. La nation québécoise partage le territoire québécois avec 10 Premières Nations et la nation inuit. Nous devons agir de nation à nation comme partenaire dans la protection et la mise en valeur des ressources qui rendent possibles notre vie et notre



coexistence. Il est impératif que ces nations fassent partie intégrante des discussions relatives à l'avenir de la région où elles habitent. Nous avons tendu la main aux chefs des différentes nations pour élaborer la Charte des régions.

La Charte des régions, c'est une meilleure égalité des chances entre les Québécois de toutes les régions du Québec. La Charte des régions, c'est une plus grande justice au service du développement de toutes nos régions. La Charte des régions, c'est la vision d'un prochain gouvernement du Parti libéral du Québec pour nos régions. La Charte des régions c'est un projet d'avenir pour le Québec et **c'est pourquoi notre cheffe, une fois première ministre, sera responsable de son application.**



La Charte des  
régions, c'est  
une meilleure  
égalité des  
chances entre  
les Québécois.es  
de toutes  
les régions  
du Québec.



# Axe 1 Une gouvernance régionalisée



# Il faut rendre les ministres régionaux plus imputables envers leurs concitoyens.

La réalité d'une région, qu'elle soit insulaire, frontalière, maritime, nordique, forestière, minière, agricole, industrielle, touristique, urbaine, périurbaine, de centralité, rurale, éloignée ou isolée, mérite d'être prise en compte dans chacune de nos décisions. Les dimensions culturelles et communautaires de chacune d'entre elles doivent être considérées, tout comme la présence de communautés d'expression anglaise, de nations autochtones et inuit. Malheureusement, le gouvernement Québec a tendance à être rigide plutôt qu'à moduler et décentraliser son action.

Le Parti libéral du Québec opérera un grand changement de culture au sein de l'État **en adoptant un « Réflexe régions »**. Ainsi, à chaque fois que le gouvernement prendra une décision, il devra tenir compte de son impact sur la diversité régionale. Il devra se demander en permanence si une modulation ou une délégation de pouvoir servirait mieux l'atteinte des objectifs poursuivis que l'approche traditionnelle.

C'est un gouvernement libéral qui a adopté la Loi accordant le statut de la Capitale-Nationale à la Ville de Québec. C'est aussi un gouvernement libéral qui a mis en place un « Réflexe Montréal », notamment en concluant une entente-cadre avec la Ville pour reconnaître le statut particulier de la métropole. Nous avons aussi adopté un décret reconnaissant le statut d'insularité des Îles-de-la-Madeleine, un geste historique ayant concrétisé la nécessité d'adapter les



programmes gouvernementaux aux particularités des Îles. C'est à l'image de ces précédents qu'il y aura un « Chapitre Régions » dans toutes les politiques du gouvernement du Québec.

Nous devons aussi nous assurer que l'ensemble des décisions du gouvernement ne se prend pas uniquement à Québec et à Montréal. Depuis plusieurs années, chaque région compte sur l'appui d'un ministre régional. Or, ce rôle n'est pas clairement défini. Sans l'appui d'équipes spécifiques, leur rôle se résume trop souvent à un rôle de communicateur. Les régions de la Capitale-Nationale et de la Métropole font cependant exception à ce niveau. Leurs ministres ont l'appui de secrétariats et de budgets spécifiques pour mener à bien des initiatives.

**Il faut rendre les ministres régionaux plus imputables** envers leurs concitoyens, **tout en leur donnant les moyens pour remplir cette mission.** Ainsi, pour donner à chaque région ce pouvoir d'action clair, nous allons **instaurer un secrétariat par région, lequel comptera sur l'appui d'une équipe de fonctionnaires, dirigée par un sous-ministre responsable de la région.** Le secrétariat, dont les employés seront basés dans la région, appuiera le travail du ministre régional et aura la responsabilité d'identifier avec les partenaires les priorités qui seront mises de l'avant, par exemple, l'agriculture, les forêts, les pêches, les mines, le tourisme, la protection du patrimoine, le déploiement d'infrastructures sportives ou encore les services de santé ou d'éducation.

Ils devront établir conjointement avec les acteurs de la région les priorités annuelles et le plan stratégique pour les mettre en oeuvre. Ils deviendront une sorte de chien de garde des intérêts de la région auprès des autres instances du gouvernement. Ils devront annuellement rendre compte à l'Assemblée nationale de l'état de leurs travaux. Il ne suffit





pas d'envoyer 5 000 fonctionnaires en région pour être un « gouvernement des régions ». Pour être un vrai gouvernement des régions, il faut oser donner une véritable voix à la table des décisions.

Pour que l'administration publique soit davantage imputable aux acteurs du milieu régional, il est aussi important **de reconnaître officiellement et de soutenir les interlocuteurs privilégiés du gouvernement**, ceux qui interagissent au jour le jour notamment avec les secrétariats régionaux. L'abolition rapide des Conférences régionales des élus a malheureusement fait mal à plusieurs régions et aux écosystèmes qui s'étaient bâtis autour de ces organisations. Il ne faut cependant pas vivre dans le passé ni en répéter les erreurs. Nous ne souhaitons pas faire un rebrassage de structures régionales.

Les régions ont depuis développé leurs propres outils régionaux de concertation. Sans recréer une nouvelle instance uniforme ou faisant double emploi avec nos gouvernements de proximité, le temps est venu de mieux reconnaître les instances représentatives de concertation régionale émanant des régions. Celles-ci devront inclure la société civile.

Notons que la représentativité d'un territoire régional inclut les peuples autochtones et inuits qui l'habitent. Les modalités de leur participation au processus de concertation doivent être établies avec eux et pour eux, dans le respect de leurs coutumes et de leur volonté.

La reconnaissance des interlocuteurs privilégiés doit s'inscrire dans une démarche favorisant davantage de transparence et d'échanges. À cet égard, il est dommage de constater que le présent gouvernement n'a pas utilisé la Table Québec-Régions prévue à la loi pour conseiller le ou la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation



sur les enjeux affectant les régions du Québec. Ce refus de reconnaître l'importance d'un mécanisme de concertation prévu pour prendre le pouls des municipalités est regrettable. C'est pourquoi le Parti libéral du Québec **mobilisera la Table Québec-Régions**.

Pour que le paternalisme du gouvernement du Québec vis-à-vis des municipalités devienne vraiment chose du passé, il est cependant nécessaire d'aller plus loin.

La reconnaissance du statut de gouvernement de proximité par le dernier gouvernement du Parti libéral du Québec a été une étape importante dans la marche vers plus de décentralisation et d'autonomie municipale. Pour que nos gouvernements de proximité puissent en tirer le plein potentiel, il faut leur donner plus de dents, plus de pouvoirs. C'est pourquoi nous opérerons **un grand chantier de révision du cadre législatif municipal et d'aménagement du territoire**.

La vétusté et la complexité du cadre en place rendent nécessaire cette refonte en profondeur. Le Code municipal du Québec — dont l'adoption date du XIX<sup>e</sup> siècle — régit toujours 875 municipalités. Plus de 60 lois doivent actuellement être considérées par les municipalités dans leur administration. Nous viserons à **simplifier les mesures**, mais aussi à **y inclure des délégations de pouvoirs qui auront été préalablement convenues avec les municipalités**.

Nous avons vu trop souvent ces derniers temps des initiatives — par exemple des constructions de logement ou de développement municipal — freinés par la rigidité des plans d'aménagement. La révision du cadre législatif devra inclure une **possibilité d'asymétrie dans l'élaboration de certaines normes ou certains règlements**. La réalité de la couronne de Montréal n'est pas la même qu'au Bas-Saint-Laurent par exemple. Nous ne pouvons donc pas voir de façon



Pour être  
un vrai  
gouvernement  
des régions,  
il faut oser  
donner une voix  
à la table des  
décisions.

monolithique l'aménagement de ces régions et les acteurs locaux doivent avoir plus à dire dans cet exercice.

La démarche culminera par une consécration de nos gouvernements de proximité comme instances renforcées, ayant une gouvernance plus souple, plus efficace.

Finalement, **alléger le fardeau administratif des municipalités** doit redevenir une préoccupation. Nos gouvernements de proximité doivent envoyer moins de paperasse à Québec et plus de services aux citoyens. Sous l'impulsion du Rapport Perrault en 2015, le précédent gouvernement du PLQ a élaboré un Plan d'action, adopté une Politique et mis sur pied un Comité-conseil visant à réduire le fardeau administratif des municipalités. Ces outils ont donné des résultats, mais cet élan a été ralenti en laissant échoir le dernier plan d'action sans nouvelle vision pour l'avenir. Dans la première année d'un mandat libéral, les acteurs du monde municipal seront remobilisés pour continuer d'alléger le fardeau administratif des municipalités. Cet exercice est une démonstration que nous ne considérons pas les municipalités comme des créatures du gouvernement, mais bien comme des gouvernements de proximité.





## Axe 2 Soutenir les gouvernements de proximité



# Il y aura sous un gouvernement libéral une révision en profondeur de la fiscalité municipale.

C'est bien de reconnaître nos gouvernements de proximité, mais il faut aussi leur donner les moyens financiers pour en faire plus, en fonction de leurs priorités.

Depuis des années, les municipalités cherchent à diversifier leurs sources de revenus pour bien reconnaître le poids grandissant de leurs responsabilités. La fiscalité municipale fait l'unanimité sur un point : elle ne fait pas l'unanimité !

L'impôt foncier représente environ 70 % de la capacité fiscale des municipalités. C'est un pourcentage particulièrement élevé si on le compare aux autres pays de l'OCDE. Cette dépendance à l'impôt foncier entraîne différents effets pervers comme un étalement urbain accru et des iniquités territoriales. Il est important de diversifier les sources de revenus des municipalités et c'est ce que nous accomplirons dans un prochain mandat. Il est important également de constater que leurs responsabilités s'accroissent, mais que les moyens pour faire face à ces nouvelles responsabilités ne suivent pas toujours. De 2012 à 2018, l'inflation a augmenté de 6,8 %, alors que les charges des municipalités 100 000 habitants et moins se sont accrues de 20,1 %.

L'ouverture de nouveaux champs fiscaux aux municipalités par le dernier gouvernement du PLQ a aidé à accroître l'autonomie fiscale. Il nous semble





cependant nécessaire d'aller plus loin. Nous devons mettre en place des mécanismes assurant que tout accroissement des responsabilités des municipalités émanant de Québec s'accompagne des moyens financiers ou fiscaux pour y faire face. Ainsi, il y aura sous un gouvernement libéral **une révision en profondeur de la fiscalité municipale**. Cette mise à jour de la fiscalité s'effectuera en concertation avec les acteurs locaux. Elle ne devra cependant pas aboutir en l'ajout de nouvelles taxes pour les citoyennes et citoyens.

Malgré le travail important à faire pour moderniser tout ce cadre, nous nous engageons, dès maintenant, à inclure l'ensemble de la valeur des édifices publics et parapublics dans le périmètre fiscal des municipalités. Actuellement, le gouvernement du Québec ne paie pas l'ensemble des taxes municipales sur les édifices du réseau de la santé, des services sociaux, des services de garde, de l'éducation et de l'enseignement supérieur. Alors que les gens se serrent la ceinture pour payer leurs taxes municipales, il semble irréel que le gouvernement ne paie pas entièrement les siennes. Ainsi, avec le Parti libéral du Québec, **le gouvernement du Québec paiera 100 % de ses taxes municipales**. Cette mesure permettra aux municipalités d'obtenir rapidement des revenus supplémentaires auxquels elles ont droit.

Nos régions ont aussi besoin de pouvoir tirer le plein potentiel de l'activité économique qu'elles génèrent. Les revenus de redevances sur l'exploitation des ressources minières, forestières et hydrauliques ont permis au gouvernement de récolter près de 1,5 G\$ en revenus l'année dernière. Or, le gouvernement n'en redistribue que très peu. Pour que les régions qui mettent en valeur nos ressources naturelles puissent transformer cette richesse, il faut faire plus. **Nous allons donc doubler le niveau de partage des revenus des redevances sur les ressources naturelles avec les régions et les municipalités directement impactées par leur exploitation.**



Par ailleurs, il faut aussi soutenir le développement d'initiatives locales. **Nous allons dédier 500 M\$ annuellement à cet effet.**

La Stratégie d'occupation et de vitalité des territoires prévoit trois fonds pour soutenir le développement économique régional, soit le Fonds régions et ruralité (FRR), qui vise à soutenir les entités municipales dans l'exercice de leurs compétences et de soutenir les projets de développement issus de différentes régions du Québec, le Fonds de la région de la Capitale-Nationale et le Fonds de développement économique de Montréal. Ce sont ces fonds qui seront bonifiés pour y arriver dans un objectif de rayonnement accru des régions. De plus, nous allons **bonifier l'enveloppe de la voirie locale de 50 M\$ pour permettre de financer plus d'initiatives provenant des milieux.**

Il faut se pencher plus globalement sur l'enjeu du financement des infrastructures locales, dans le contexte de la hausse de l'inflation. Les coûts des matériaux et des projets augmentent à vitesse grand V. Or, beaucoup de municipalités ont reçu du financement du gouvernement du Québec pour des projets qu'elles souhaitent mettre



de l'avant, mais qui ne convient plus, par exemple, pour des projets de reconstruction de système d'aqueducs ou pour des infrastructures sportives. Les règles des programmes en place sont aussi actuellement faites de sorte que tous les projets doivent sortir selon le même calendrier, créant une surchauffe de demandes auprès du monde de la construction. Résultat : certaines municipalités doivent renoncer à des projets, pourtant nécessaires pour leurs citoyens, parce que la part de financement qu'elles doivent assumer est devenue trop coûteuse. **Ainsi, le Parti libéral s'engage à réviser le financement de ces projets d'infrastructures avec les instances locales pour s'assurer que tous les projets annoncés se concrétisent réellement.** Nous allons aussi nous assurer d'accompagner les municipalités dans la planification de leurs actifs.





## Axe 3 Propulser les économies régionales



L'essence de la Charte des régions, c'est de soutenir les régions pour qu'elles prospèrent en fonction de leurs priorités locales, que ce soit le développement des ressources naturelles, l'agriculture, les services publics, l'environnement, le tourisme, etc.

Cependant, soutenir nos régions, c'est aussi s'assurer que le gouvernement réponde de façon adéquate aux besoins communs de tous et toutes sur l'ensemble du territoire. À la suite des consultations, nous avons identifié les 6 champs d'action suivants :

**1. Participer à la lutte aux changements climatiques et au développement économique dans le cadre du Projet ÉCO**

Le Projet ÉCO c'est notre grand projet de développement économique et écologique. Il vise à créer de la richesse, tout en nous permettant d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Il allie notre eau et notre hydroélectricité pour développer l'hydrogène vert, tout en développant un chantier d'économie énergétique. C'est un projet de société qui propulsera le Québec comme leader mondial.

Nous estimons qu'il représentera **100 G\$ d'investissements publics et privés dans les prochaines années. Toutes les régions en bénéficieront.**





## 2. Attirer plus de main-d'œuvre en région

Les régions ont beaucoup à offrir notamment en matière de qualité de vie et d'esprit de communauté. Mais pendant plusieurs années, l'exode des jeunes vers les grands centres a eu un impact négatif pour la promotion de ces atouts.

Bien que la migration liée à la pandémie ait profité à certaines régions, des défis de main-d'œuvre et de vitalité du territoire perdurent. Nos PME, nos industries manufacturières, le secteur du tourisme et les services publics, notamment, ont besoin de bras. Les régions veulent l'apport de nouvelles familles. Avec le vieillissement de la population, cette tendance va s'accroître.

Il existe actuellement un crédit d'impôt pour les personnes qui ont obtenu un diplôme depuis 2 ans et travaillant dans une région ressource. Nous pouvons faire plus.

Ainsi, un gouvernement libéral le remplacera et **instaurera un nouveau crédit d'impôt pour la revitalisation des régions ressources**. Ce crédit d'impôt non remboursable s'adressera aux gens qui ont obtenu leur diplôme dans les 5 dernières années ainsi qu'aux nouveaux arrivants qui occupent un emploi dans leur domaine d'études ou dans un domaine en demande de main-d'œuvre et qui habitent dans la région-ressource où est situé leur emploi. Ces personnes recevront un montant pouvant atteindre 3 000 \$ par année, pendant une période de 4 ans, pour un total de 12 000 \$.

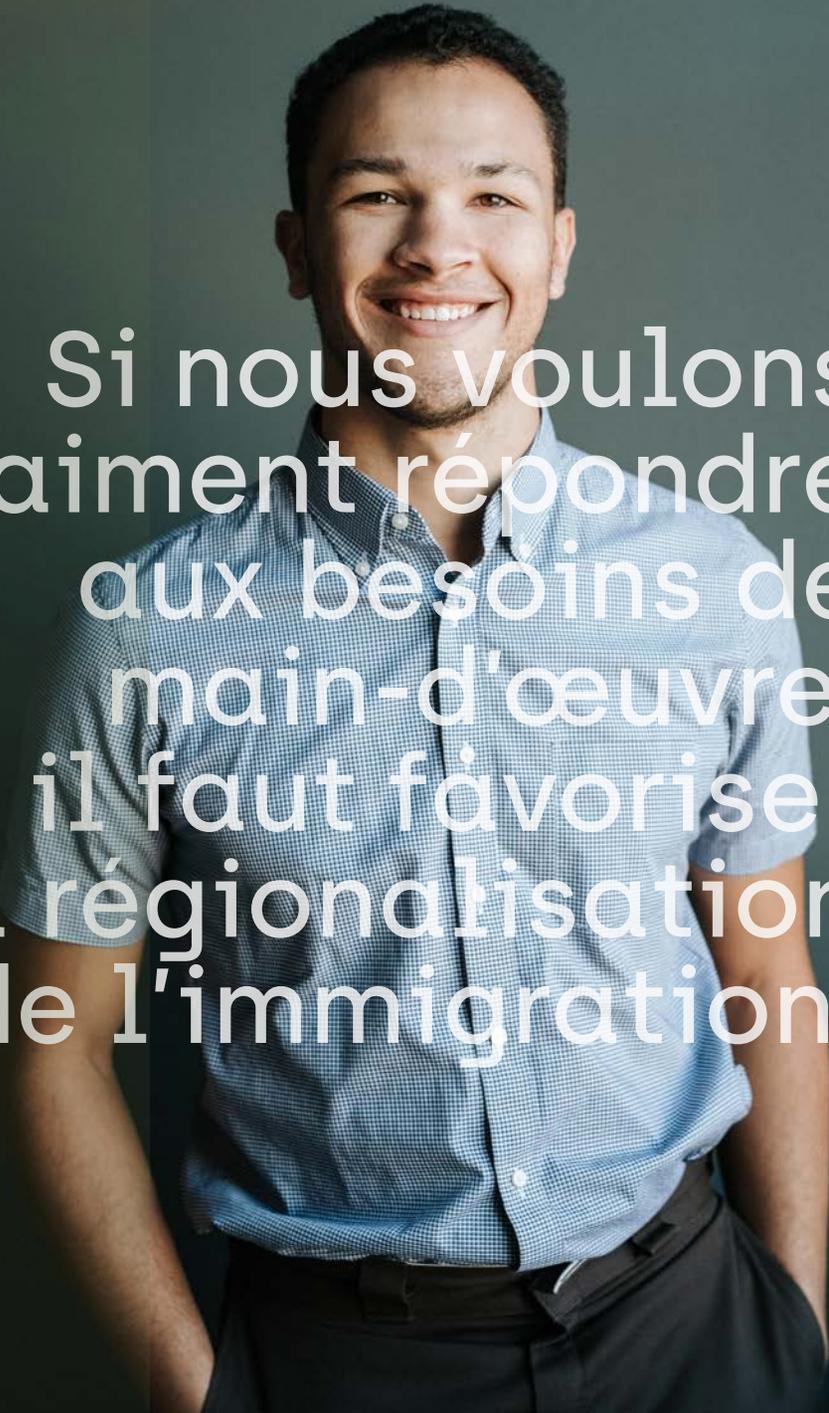
## 3. Assurer une immigration qui répond mieux aux besoins

Pour faire face à la pénurie de main-d'œuvre généralisée qui touche le Québec, toutes les régions ont besoin de l'apport des forces vives qu'offre l'immigration. Or, pour la période 2019 à 2022, le nombre d'immigrants que le Québec reçoit annuellement a été diminué. Alors que le nombre de postes vacants augmentait, le Québec s'est vu privé de >

plus de 14 000 immigrants de la catégorie « travailleurs qualifiés ». Pour 2022, les seuils ont été revus, pour atteindre une fourchette entre 67 500 et 70 000 immigrants. Ceci dit, seulement 27 % des immigrants s'installent à l'extérieur de la région métropolitaine de Montréal.

Dans ces circonstances, il faut revoir rapidement nos façons de faire. Si nous voulons vraiment répondre aux besoins de main-d'œuvre, il faut favoriser la régionalisation de l'immigration. C'est pourquoi nous proposons de **conclure des ententes avec l'ensemble des régions du Québec afin qu'elles déterminent leurs propres besoins d'immigration pour tenir compte des réels besoins dans tous les secteurs et de leur capacité d'accueil.**

Nous maintiendrons le seuil prévu en 2022, le temps de permettre d'établir les ententes avec les régions sur leurs besoins. Nous ajusterons par la suite nos seuils globaux en conséquence dans un objectif de juste régionalisation de l'immigration. Nous nous assurerons, avec les acteurs des milieux concernés, qu'ils ont les ressources et la flexibilité nécessaires pour bien accueillir, intégrer et franciser ces travailleurs.

A photograph of a young man with short dark hair, smiling broadly. He is wearing a light blue, short-sleeved button-down shirt and dark trousers. The background is a dark, solid color.

Si nous voulons vraiment répondre aux besoins de main-d'œuvre, il faut favoriser la régionalisation de l'immigration.



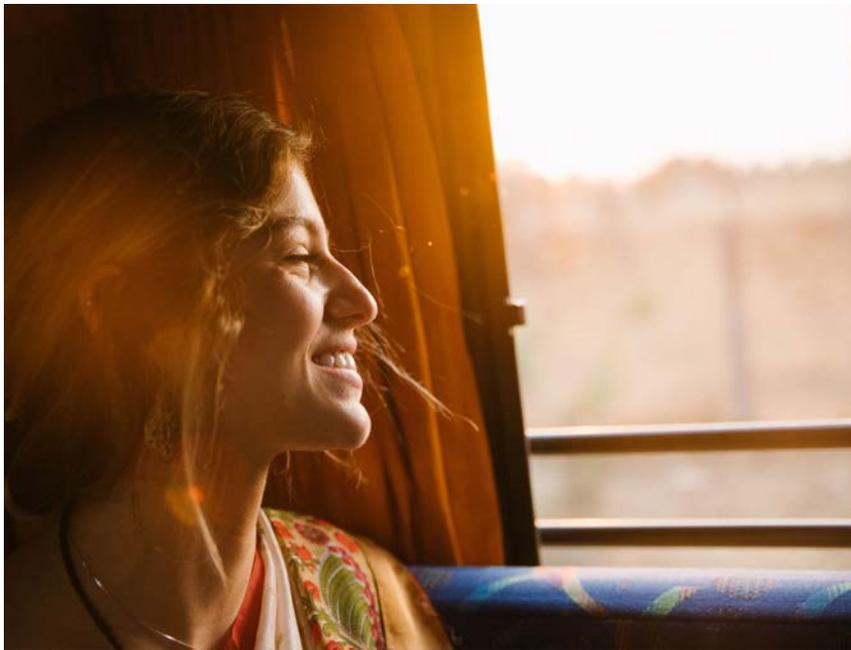
#### 4. Faciliter le développement de maisons et de logements

Actuellement, la crise du logement touche toutes les régions. Pour qu'elles puissent accueillir les résidents qui veulent s'installer chez elles, elles doivent avoir les capacités de logements nécessaires pour croître. Toutes les régions du Québec sont actuellement aux prises avec une grave pénurie de logements. Alors que le taux d'inoccupation à Montréal était de 3 % en 2021, le taux d'inoccupation à Joliette, aux Îles-de-la-Madeleine, à Mont-Laurier, à Rivière-du-Loup, à Rouyn-Noranda, à Saint-Georges, à Gaspé, à Alma, à Drummondville, à Granby, à Sherbrooke et à Trois-Rivières était de 1 % ou moins pour la même période.

Pour le Parti libéral du Québec, il est clair qu'il nous faut une réelle stratégie en habitation, qui agirait à la fois sur l'accès à la propriété, l'accès au logement abordable et l'accès au logement social. Cette stratégie devra être basée sur des aides, mais nous devons aussi favoriser l'augmentation de l'offre.

Pour ce faire, nous **donnerons un droit de préemption sur les terrains disponibles pour favoriser la construction de logements**. Ainsi, les municipalités pourront acheter en priorité sur tout autre acheteur certains immeubles ou terrains afin d'y réaliser des projets d'habitation au bénéfice de la communauté. Mais pour qu'il y ait vraiment de nouveaux projets, **nous allons moderniser le Programme Accès-Logis pour y inclure un volet pour régional pour le logement étudiant, pour les résidences privées pour aînés et pour le logement pour itinérants**. Cela permettra de soutenir le développement de solutions communautaires et abordables à la crise du logement.

Il faut aussi **impliquer les municipalités plus tôt lorsque des projets d'infrastructures publiques à nature régionale sont développés**, par exemple un nouvel hôpital. Cela permettra >



aux municipalités de mieux planifier leur offre autour de ces projets, un peu à l'image des « TOD », soit des projets immobiliers de moyenne à haute densité, structurés autour d'une station de transport en commun à haute capacité.

Par ailleurs, **certaines municipalités souhaitent avoir la latitude d'offrir des incitatifs pour faciliter la construction d'immeubles de logements ou de maisons à des coûts raisonnables**, par exemple un crédit de taxes foncières ou une subvention. Il faudrait cependant encadrer ce droit notamment pour les municipalités de 100 000 habitants et avec un bas taux d'inoccupation.

### 5 Une couverture Internet haute vitesse et cellulaire fiable

On n'accepterait pas qu'une région vive sans électricité. On ne doit plus accepter qu'une région vive sans Internet haute vitesse ou sans réseau de téléphonie cellulaire. On doit mettre un terme à la réalité d'un Québec à deux vitesses pour se connecter à nos régions. Il faut une réelle connectivité!

#### **Avoir une couverture cellulaire fiable sur l'ensemble du territoire doit être considéré comme un service essentiel.**

On doit arrêter de perdre le signal! C'est un enjeu de sécurité de base pour s'assurer que tous puissent rejoindre les services d'urgence, peu importe où ils se trouvent sur le territoire, mais c'est bien plus encore. C'est un élément essentiel pour attirer de la main-d'œuvre dans nos régions. C'est un outil de développement économique essentiel. Le dernier budget du gouvernement prévoyait des investissements pour faire la cartographie des besoins ainsi que les premiers travaux de couverture d'ici 2024. Cette première phase est nécessaire et nous poursuivrons le travail pour que tout le monde ait accès à une couverture cellulaire fiable le plus rapidement possible, en collaboration avec les régions.



Que ce soit pour le télétravail, le téléapprentissage, la télémédecine ou le commerce en ligne de nos entreprises, tous les Québécois et les Québécoises ont aussi le droit d'avoir accès à une connexion haute vitesse. Aujourd'hui, il reste environ 10 % des ménages, soit 110 000 connexions à compléter, et ce, d'ici 2022-2023. **Nous mettrons tout en œuvre pour que les réseaux Internet haute vitesse soient complétés dans les temps.** Nous ne pouvons pas nous permettre de faire attendre plus longtemps nos concitoyennes et concitoyens.

Par ailleurs, nous devons aussi nous assurer de stimuler l'innovation afin de soutenir le déploiement de nouvelles technologies de connexion et rendre le Wi-Fi disponible gratuitement dans plus de milieux publics. Une fois le retard rattrapé, nous devons regarder vers l'avenir. Nous ne pouvons plus nous retrouver à l'arrière de la parade technologique.

#### 6. Du transport plus efficace

La mobilité sur le territoire fait partie intégrante de son occupation. Pour assurer cette mobilité, nous devons agir sur tous les fronts.

Il est inacceptable de voir des régions être coupées du reste du Québec faute de service, ou incapables de répondre à des besoins de transports de base. Il faut faciliter le transport au sein d'une même région, d'une région à l'autre et vers la Capitale-Nationale et la Métropole. Pour ce faire, tout en soutenant les initiatives locales, il faudra s'assurer d'avoir **une réelle vision et une coordination accrue du transport interrégional**. C'est pourquoi nous nous engageons à **assurer un service fiable et accessible de transport par autocar, par avion et par traversier pour toutes les régions du Québec.**



La mobilité  
sur le territoire  
fait partie  
intégrante  
de son  
occupation.

**Pour ce faire nous :**

- Reverrons le mode de financement et l'encadrement du transport par autocar avec les entreprises impliquées et les régions afin de garantir un meilleur service, des fréquences accrues et une plus grande fiabilité;
- Poursuivrons les efforts pour réduire les tarifs des transports aériens en imposant un tarif maximal pour les usagers;
- Mettrons en place un système d'appel d'offres pour maintenir des services aériens essentiels en cas de rupture de services;
- Rendrons gratuit l'accès à tous les traversiers pour les résidents québécois.

**Un programme de soutien pour l'industrie du taxi régional** desservant les territoires où les alternatives de mobilité durable sont plus limitées sera également mis sur pied pour pallier les impacts négatifs de la réforme de la CAQ de l'industrie du taxi. Dans un contexte de vieillissement de la population, les enjeux de mobilité de courte distance iront en s'accroissant. Il est inconcevable qu'une personne vivant en région se sente contrainte d'appeler l'ambulance pour se rendre à un rendez-vous médical faute de service de taxi adéquat.

Le transport étant un des plus grands émetteurs de GES, nous nous devons d'intensifier les efforts pour le transformer, sur tout le territoire. Pour ce faire, **nous accélérerons le déploiement de bornes électriques en dehors des régions métropolitaines**. Nous **travaillerons aussi de concert avec les régions pour intensifier le développement du transport en commun**. Cependant, cela ne signifie pas qu'il faille abandonner nos routes, qui doivent être dans un bon état.



C'est une question de sécurité. Or, de nombreux projets annoncés par le ministère des Transports ne finissent jamais par voir le jour. Ainsi, nous proposons que **chaque projet de réfection de routes régionales annoncé doive être réalisé dans un délai maximal de 4 ans.**

Il faut s'assurer que tous les projets annoncés, pour lesquels des budgets sont réservés, voient le jour.

Pour soutenir le développement économique de nos régions, nous **compléterons la route verte, poursuivrons les efforts pour sécuriser les accotements des routes utilisées par les cyclistes et intensifierons les efforts pour sécuriser les infrastructures pour les véhicules hors route.**

Ceci permettra d'appuyer le secteur récréotouristique tout en favorisant la sécurité des usagers.

A photograph of a woman with long dark hair, wearing an orange t-shirt, sitting on a train or bus. She is looking out the window to her right. The background shows a blurred landscape. The text 'Nous travaillerons de concert avec les régions pour intensifier le développement du transport en commun.' is overlaid on the right side of the image in a large, white, sans-serif font.

Nous travaillerons  
de concert avec  
les régions pour  
intensifier le  
développement  
du transport  
en commun.



# Conclusion



Le Québec a besoin d'un gouvernement qui gouverne pour toutes les Québécoises et tous les Québécois, avec des principes d'autonomie forts. Il ne suffit pas de saupoudrer de l'argent çà et là pour répondre réellement aux enjeux des régions : il faut un gouvernement qui reconnaît l'importance et l'apport de la gouvernance locale et régionale.

L'occupation dynamique du territoire est l'affaire de tous les Québécois et c'est en misant sur une équité interrégionale et une décentralisation accrue qu'elle se concrétisera. Nous devons désormais déléguer et moduler autant que faire se peut pour nous adapter à la diversité des réalités. Nous devons chercher à avoir des régions économiquement et démographiquement dynamiques qui sont des milieux de vie attractifs où la mobilité est fiable et accessible. Nous voulons d'un Québec où la gouvernance des régions est décidée par les régions.

**Voilà le projet que propose  
le Parti libéral du Québec pour les  
régions. Voilà la Charte des régions.  
Voilà un projet d'avenir pour le Québec !**

